

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°45 du 28 novembre 2008

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

Du 18 septembre 2008

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif à la gestion des personnels militaires de l'armée de terre et du service des essences des armées.

Du 18 septembre 2008

NOR D E F D 0 8 2 2 7 6 3 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1

Référence de publication : JO n° 241 du 15 octobre 2008, texte n° 19 ; signalé au BOC 45/2008.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.
Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.